



## Campagne d'épargne 2022

### Gouvernons ensemble pour maximiser votre épargne

Bonjour,

Nous sommes heureux de lancer notre campagne d'épargne 2022!

Durant la dernière année, beaucoup d'investisseurs ont réduit leurs dépenses ce qui a entraîné une hausse de leurs épargnes. Celles-ci peuvent facilement être transférées dans l'un des comptes que vous détenez déjà ou que vous pourriez découvrir ci-après. Voici un résumé des options qui s'offrent à vous afin de maximiser votre patrimoine.

#### REER: Régime enregistré d'épargne-retraite

Le but de ce compte consiste à accumuler, à l'abri de l'impôt, un capital en prévision de la retraite.

Vous pouvez cotiser durant toute l'année, en plus des 60 premiers jours de l'année suivante. Les cotisations faites durant les mois de janvier et février seront déduites de votre revenu de l'année précédente.

**La date limite pour cotiser est le 1<sup>er</sup> mars 2022** afin de réduire vos impôts de l'année 2021. Après cette date, vous devrez déduire vos cotisations pour l'année d'imposition 2022. Il est possible d'effectuer votre cotisation en tenant compte non seulement du plafond de cotisations déterminés de l'année en cours, mais aussi du solde des droits inutilisés.



#### CELI: Le compte d'épargne libre d'impôt

Ce type de compte vous permet de verser un maximum de 6000 \$ en 2022. Les cotisations que vous versez ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt mais les revenus provenant des placements sont libres d'impôt, et ce, même lorsque des sommes sont retirées du compte. De plus, vous pouvez reporter vos droits de cotisation inutilisés à l'année suivante.

Le CELI et le REER offrent tous les deux des avantages fiscaux. Afin d'en apprendre davantage, nous vous invitons à consulter la brochure de la Financière Banque Nationale - Gestion de patrimoine intitulée: CELI, REER ou les deux: Une question de stratégie! Veuillez [cliquer ici](#)



#### Un compte au comptant: c'est simplement un compte non-enregistré!

Enfin vous pouvez aussi détenir un compte Comptant, un compte non-enregistré dans lequel on effectue des placements qui seront taxables. Ce type de compte est utile pour répondre facilement à vos besoins de liquidités car vous pouvez y accéder en tout temps. Il est disponible en dollars canadiens ou américains.

Notre équipe est disponible pour vous guider afin de répondre à vos questions et vous indiquer le meilleur type de compte pour votre situation particulière.

Bref, tel un capitaine de navire, nous scrutons constamment l'horizon des marchés afin d'orienter l'ensemble de vos actifs vers l'atteinte de votre destination.

Merci de votre confiance!

#### Jean-Pierre Gélinas, CFA

Conseiller principal  
en gestion de patrimoine et  
gestionnaire de portefeuille

450 686-2213

jean-pierre.gelinas@bnc.ca

#### Sylvain Bossé, B.A.A., CIM<sup>MD</sup>

Conseiller en gestion  
de patrimoine et gestionnaire  
de portefeuille

450 686-2256

sylvain.bosse@bnc.ca

#### Nathalie Dubois

Associée principale  
en gestion de patrimoine

450 686-2278

nathalied.dubois@bnc.ca

#### Sylvie Bélanger

Associée en développement  
et communication

450 686-5776

sylviec.belanger@bnc.ca

[equipegelinasbosse.ca](http://equipegelinasbosse.ca)